Société Suisse de Pédagogie Musicale **SSPM – Vaud**

EXAMENS DE DEGRÉS - PIANO

Fin du **DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE -** Passage en **DEGRÉ MOYEN** - 3 ans d'étude

L'élève jouera 3 pièces : Durée de l'examen : 6 – 10 minutes

- 1. Une pièce baroque à 2 voix, par ex. « Petit livre d'Anna Magdalena Bach ».
- 2. Une pièce de style classique ou une étude.
- 3. Une pièce romantique ou moderne
- 4. Une lecture à vue

Fin du **DEGRÉ MOYEN** - Passage en **DEGRÉ SECONDAIRE** - 3 ans d'étude

L'élève jouera 3 ou 4 pièces selon leur durée, mais de toute façon, les numéros 1 et 2 :

Durée de l'examen : 11 – 15 minutes

- 1. Une pièce baroque, par ex. : Bach un petit prélude ou fughette ou une invention à deux voix parmi les plus faciles.
- 2. Une pièce de style classique de la difficulté de : Mozart, un allegro d'une sonatine viennoise.
- 3. Une pièce romantique ou une étude
- 4. Une pièce moderne ou une étude
- 5. Une lecture à vue

Fin du **DEGRÉ SECONDAIRE**

Passage en **DEGRÉ SECONDAIRE SUPÉRIEUR**

- 3 ans d'étude

L'élève jouera 4 pièces : Durée de l'examen : 11-18 minutes

- 1. Une invention à deux ou trois voix de J. S. Bach ou une pièce baroque à caractère polyphonique.
- 2. Une pièce de style classique (mouvement de sonate, rondo, fantaisie, cycle de variations)
- 3. Une pièce romantique ou une étude
- 4. Une pièce moderne ou une étude
- 5. Une lecture à vue

Durant les 3 années d'études du degré Secondaire Supérieur, l'élève doit réfléchir s'il souhaite terminer ses études à la fin de ce degré ou envisager le Certificat Fem-Avcem qui demande une à deux années supplémentaires. Il est vivement conseillé de s'inscrire à un examen de contrôle à la fin de chaque année pour avoir un avis de l'expert.e invité.e.

Pour les examens de contrôle, l'élève jouera deux pièces dont obligatoirement une pièce de Bach. La pièce de Bach sera à choisir parmi les œuvres suivantes : une invention à trois voix **ou** 2 pièces d'une suite française (allemande, menuet ou gavotte etc.) **ou** un prélude et fugue de J. S. Bach.

Fin du **DEGRÉ SECONDAIRE SUPÉRIEUR**

VOIE No 1: NON FEM/AVCEM

Examen pour l'obtention du

CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES SSPM-VAUD - 3 ans d'étude

L'élève jouera 4 pièces : Durée de l'examen : 18 – 21 minutes

- 1. Une invention à trois voix **ou** un prélude et fugue **ou** 2 mouvements d'une suite française de J.S. Bach (allemande, courante, sarabande, gigue.)
- 2. Un mouvement de sonate classique
- 3. Une pièce romantique ou une étude
- 4. Une pièce moderne ou une étude.
- 5. Une lecture à vue.

VOIE No 2: FEM-AVCEM

Entrée en classe de CERTIFICAT FEM/AVCEM

- 3 ans d'étude

L'élève jouera 4 pièces : Durée de l'examen : 18 – 21 minutes

- 1. J. S. Bach un prélude et fugue
- 2. Un allegro (1^{er} mouvement) d'une sonate de Haydn, Mozart ou Beethoven
- 3. Une pièce romantique
- 4. Une pièce moderne
- 5. Une lecture à vue

Ce plan d'études indique principalement des exemples pour la pièce baroque de chaque degré mais pour le reste du programme, et pour que le niveau soit équivalent dans les autres styles, veuillez s'il vous plaît consulter le site : https://fem-vd.ch/plans-detudes/

Au cours des années d'études, le professeur veillera à ce que l'élève, dans son travail, aborde tous les domaines du répertoire pianistique et que sa formation soit la plus complète possible tant du point de vue de la musicalité, des styles que de la technique. Au moment de l'examen, l'élève doit avoir les compétences tant techniques que stylistiques du morceau qu'il joue.

Par pièce moderne, on entend pièce des XXème et XXIème siècles (y compris l'écriture contemporaine).

Le par cœur n'est pas obligatoire mais vivement recommandé.

Il est recommandé de pratiquer la lecture à vue durant l'année. Lors des examens, la lecture à vue consistera à lire quelques mesures d'une pièce que l'élève découvrira sur le moment ; le niveau de difficulté sera étudié pour que cela soit facilement abordable par l'élève. Au niveau de l'entrée en classe de Certificat, par exemple, l'extrait sera tiré du degré moyen.

La pratique de la musique de chambre est vivement encouragée et elle a sa place lors des examens. Une pièce de musique de chambre pourra remplacer le numéro 3 lors de l'entrée en degré moyen puis les points 3 ou 4 dans tous les autres.

Le CERTIFICAT FEM-AVCEM fait l'objet d'un règlement spécial.

La préinscription se fait début septembre auprès du président de la SSPM-Vaud. L'obtention du Certificat FEM-AVCEM est subordonnée à l'obtention du Certificat de solfège FEM-AVCEM. Il faut s'inscrire alors dans une école agréée par la Fem. Il est souhaitable d'intégrer le programme de théorie du Certificat d'études parallèlement au degré secondaire.

Août 2025 - Le présent programme annule et remplace celui de septembre 2015